

VICARIAT APOSTOLIQUE DE KABGAYI  
Service des écoles

Contrat d'engagement N° 9

Entre les soussignés

Abbé Godefroy Directeur des écoles de TANTIT

représentant le Missionnaire Inspecteur des écoles du Vicariat de Kabgayi, lui-même délégué par le Représentant Légal du Vicariat de Kabgayi

et le nommé BUCYENGORE Christophe

Fils de Byamandwa et de Nambabazi  
originaire de la colline Musamira chefferie Bukanya  
sous/chefferie Gatonole territoire Ruhengeri  
d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

1) Le contractant de seconde part s'engage à servir sans contrainte en qualité de moniteur d'enseignement pour un terme de 3 ans  
commençant le 15/9/54 et prenant fin le 14/9/57

Il reconnaît à l'employeur le droit d'imposer des règlements scolaires.

2) L'employeur s'engage à payer au contractant un salaire mensuel comprenant un salaire de base de 365

allocation épouse \_\_\_\_\_

allocation enfants (s) \_\_\_\_\_

indemnité de logement 10

Fait à TANTIT le 15/6/1954

L'employeur,

Le contractant de 2<sup>e</sup> part.

Visé par nous,  
Administrateur Territorial.

23.7.57  
B. Bwana

